

Mémoire

Comité permanent des finances et des affaires économiques
de l'Assemblée législative de l'Ontario

**Projet de loi 100,
*Loi de 2019 pour protéger l'essentiel (mesures budgétaires)***

Mai 2019

LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE

L'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) fait parvenir au Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Assemblée législative de l'Ontario ses recommandations pour le projet de loi 100, *Loi de 2019 pour protéger l'essentiel (mesures budgétaires)*.

L'ACÉPO représente les quatre conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario. Son mandat consiste à appuyer ses membres afin d'assurer le développement durable et la vitalité du système d'éducation publique de langue française de l'Ontario. Les 129 écoles publiques de l'Ontario sont inclusives et offrent une éducation de haute qualité. Avec une croissance impressionnante de 73 % depuis sa création, il y a plus de 20 ans par un gouvernement conservateur, le système d'éducation publique de langue française connaît de loin la plus forte croissance du nombre d'inscriptions de la province. Notre système répond parfaitement aux besoins d'une population multiculturelle vivant dans une société moderne et démocratique, comme en font foi les résultats académiques enviables de nos élèves. En mathématiques, 80 % de nos élèves de 6^e année ont atteint ou dépassé la norme provinciale, comparé à 49 % pour la moyenne provinciale; nos taux de diplomation sont les plus élevés de la province (88%); notre volonté est de développer le plein potentiel de nos 33 500 élèves.

Le succès de l'éducation publique de langue française est d'autant plus remarquable que seuls quatre conseils scolaires couvrent l'ensemble du territoire ontarien (moyenne de 55 000 km² par conseil scolaire francophone vs 5 000 km² pour les conseils scolaires anglophones), ce qui fait de notre système d'éducation le système le plus efficace au niveau de l'utilisation des ressources de l'Ontario.

Dans un monde où la réussite économique est étroitement déterminée par l'accès à des services éducatifs de haut niveau, c'est d'abord et avant tout en misant sur les ressources de son capital humain que l'Ontario réussit à bien se positionner dans une économie mondialisée.

L'ACÉPO est toujours en train d'analyser les répercussions qu'aura le budget 2019 de l'Ontario sur les écoles de langue française, mais d'ores et déjà aimerait attirer l'attention du gouvernement sur le fait que toute décision budgétaire doit prendre en considération les spécificités du système d'éducation publique francophone afin de s'assurer que les élèves francophones aient accès à des programmes et des services en milieu scolaire équivalents à ceux offerts aux élèves anglophones.

Le développement du système scolaire de la province doit être une priorité essentielle pour le gouvernement afin d'assurer les meilleures perspectives d'emploi aux générations futures et ce, dans les deux langues officielles du Canada.

En tant que représentante des quatre conseils scolaires publics de langue française, il est important pour l'ACÉPO de collaborer avec le gouvernement de l'Ontario pour assurer le développement harmonieux de l'éducation en Ontario sans oublier celui de la minorité linguistique.

LA LENTILLE FRANCOPHONE

La recommandation de l'ACÉPO :

L'ACÉPO recommande au gouvernement de l'Ontario de prendre en considération les spécificités du système d'éducation publique francophone, lorsqu'il prend des décisions en éducation, puis lorsqu'il les met en œuvre, afin que les élèves francophones aient accès à des programmes et des services en milieu scolaire équivalents à ceux offerts aux élèves anglophones.

En effet, les décisions prises pour la majorité peuvent avoir des effets négatifs sur la minorité. Il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement des écoles de langue française et ne pas oublier leur double vocation, soit le transfert de l'apprentissage et la transmission de la langue et la culture francophone, pour éviter de mettre en danger la qualité de l'enseignement et la pérennité de nos écoles et de la communauté francophone en Ontario.

Taille des classes

La hausse du nombre d'élèves par classe, annoncée par le ministère de l'Éducation, met à risque nos accomplissements en général, et tout particulièrement notre réussite exemplaire en mathématiques à laquelle aspire les trois autres systèmes.

Si le nombre d'enseignants au secondaire diminue, c'est la pérennité des écoles francophones qui est en danger. En effet, les quatre conseils scolaires publics de langue française sont composés de petites et moyennes écoles, éparpillées sur une vaste géographie; ils n'ont donc pas la possibilité de faire beaucoup d'économie d'échelle et de réduire le nombre d'enseignants dans une grande école pour permettre aux plus petites écoles de maintenir une offre de cours diversifiée.

Selon nos estimations, les changements des effectifs de classe proposés par le ministère de l'Éducation entraîneront la perte de 21 % des postes d'enseignants au secondaire. Cette importante diminution du nombre d'enseignants va inévitablement réduire les choix d'options de cours, ce qui va entraîner la migration de nos élèves vers le système d'éducation anglophone et résultera en une hausse de l'assimilation des jeunes francophone et mener à de nombreuses fermetures d'école francophones à travers la province.

Un système scolaire en forte croissance

Notre système est en pleine expansion. Seulement en septembre 2019, nous procéderons à l'ouverture de sept nouvelles écoles. Chaque ouverture d'école constitue en soi un exploit et offre aux familles francophones un monde de possibilité. Cependant, il faut plusieurs années pour permettre à une école de s'établir et d'augmenter son effectif. Il faudra s'assurer d'offrir à ces écoles les moyens nécessaires à leur développement.

Pénurie d'enseignants

Les écoles de langue française de l'Ontario ont de la difficulté à trouver du personnel qualifié. Ce manque est encore accentué par le succès des programmes d'immersion des écoles anglophones et leur besoin en enseignants francophones. Il est essentiel que tous les élèves francophones de l'Ontario puissent bénéficier d'un enseignement de qualité en français. Ce sont près de 110 000 élèves, et leur famille, qui sont touchés par ce manque d'enseignants et de personnel qualifié. L'insécurité créée par certaines décisions budgétaires aura un effet négatif sur la mise en œuvre de solutions pour contrer cette pénurie.

CONCLUSION

Nous remercions le Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Assemblée législative de nous avoir donné l'occasion de lui donner notre avis concernant le projet de loi 100. Nous réitérons notre volonté de collaborer avec le gouvernement pour ensemble trouver des solutions et aller de l'avant.

Les conseils scolaires ont un rôle important à jouer non seulement dans l'éducation des élèves ontariens, mais aussi dans la vitalité de communauté francophone. Il est important que nos recommandations soient prises en compte pour permettre aux conseils scolaires publics de langue française de continuer à offrir un système d'éducation performant, de former des jeunes qui pourront contribuer de façon engagée au développement économique, culturel et social de l'Ontario et d'assurer le développement d'une communauté francophone forte.